

## **Par leur incapacité à convaincre, où veulent-ils entraîner toute la société ?**

**Après la répression d'Etat, après l'utilisation sans limite du 49-3, c'est maintenant les interdictions d'Etat. C'est une violence contre toute la société : les travailleurs, les militants, les démocrates, les organisations qui refusent, condamnent et combattent cette dérive ont parfaitement raison.**

**L**a campagne politico-médiatique de haine déchainée contre tous ceux qui se prononcent pour le cessez-le-feu immédiat en Palestine ne suffit plus : maintenant, pour ce pouvoir en place minoritaire et rejeté, il faut passer au stade supérieur. Il faut interdire.

Aujourd'hui encore, nous venons d'apprendre que la préfecture a interdit une réunion publique de La France insoumise (LFI), dans une salle privée (une première), tenue par Jean-Luc Mélenchon et Rima Hassan. Cette même réunion, qui devait se tenir initialement à la fac de Lille, avait elle-même été annulée par la présidence de l'université.

Cette décision est prise alors que depuis deux semaines, des annulations de réunions publiques de LFI pleuvent : Sciences-Po Bordeaux, Rennes-II, Marseille... ceci dans un contexte de répression tous azimuts, notamment en direction de cadres responsables de la CGT comme en Seine-Saint-Denis et y compris à Lille-même, avec Jean-Paul Delescaut, qui vient d'être condamné aujourd'hui à un an de prison avec sursis pour « *apologie du terrorisme* ».

A juste titre, la LFI dénonce dans un communiqué un « *acharnement totalement intolérable* » : « *En pleine campagne électorale, la décision d'annuler un événement public auquel doivent participer des membres de l'opposition politique est un précédent extrêmement grave pour notre démocratie* ».

Même le Premier secrétaire du Parti socialiste Olivier Faure, qui, avec son ami Raphaël Glucksman, approuvent toutes les menées guerrières à l'heure actuelle, a déclaré : « *En pleine campagne électorale, interdire à nouveau une réunion publique organisée par LFI est un affront à la démocratie. Cette réunion doit évidemment être autorisée* ».

Pour sa part, la cheffe des députés écologistes, Cyrielle Chatelain, s'était inquiétée dès la première interdiction par l'université de Lille, en ces termes : « *Quand on restreint la liberté d'expression d'une personne, on fragilise la liberté d'expression de tous* ».

A juste titre, le site du journal *Libération* dénonce « *la banalisation du bannissement* » (18 avril) ajoutant : « *Les autoproclamés membres du "cercle républicain" utilisent des procédés autoritaires et coercitifs contre ce qu'ils sont censés combattre : l'extrémisme. La décision d'annuler l'événement insoumis mercredi 17 avril, ainsi que son meeting de remplacement jeudi par la préfecture, sont des atteintes liberticides* ».

**Aujourd'hui, c'est Jean-Luc Mélenchon, Rima Hassan, Jean-Paul Delescaut... Et demain, ce sera au tour de qui ? De tous ceux qui s'écartent de la pensée unique fabriquée de mensonges et d'amalgames ?**

**Substituer dorénavant systématiquement la coercition, l'interdiction, la répression au débat et à la démocratie, est effectivement dangereux. Très dangereux. Ces interdictions d'Etat sont une violence contre toute la société. Les travailleurs, les militants, les démocrates, les organisations qui refusent et condamnent cette dérive ont parfaitement raison.**